

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 3215 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IDOUZ Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 73 14 95 14 Total des frais engagés : Dhs

Dr. Naoufal MAMOU
Central International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 94 84

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/07/2021

Nom et prénom du malade : BOU Smaïla Archia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : neoplasie Mammaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

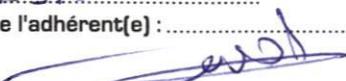
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 20/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/07/19		5	250000	DR. NABIL Centre International d'Oncologie Route de l'Assise 10 Tunis

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA MUSICALE, Lot A1, Route 1029, Sidi Maârouf - Casablanca, Tél: 0522 97 32 23 - Fax: 0522 97 32 83	23/11/2011	100,00 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		SERVICE LABORATOIRE - N°4 HÔPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAÄ TNPE: 090063272 279, Bd: Chefchaouenj...Ain Sebaä	1000.00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



PPV : 48DH50
PER : 03-24
LOT : K 728

b
bottin U.a
12, Allée des Casuarinas - Casablanca
Labbouche - Pharmacien Responsable

D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Dr Naoufal Mamou
Oncologue-Radiothérapeute
Chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Lot: 200885
à consommer
avant le: 01/2024
PPC: 79,50 DH

Casablanca, le :

23/07/2021

Mme BOUSMARA AICHA



ZINASKIN®

PPV 40DH90

EXP 02/2024

LOT 11025 27

W.50
1/ COTIPRED 20MG

2 cp le matin à jeun pendant 3 jours , le jour de la séance et un jour après la séance



u.90
2/ ERLUS 5MG/14COMP

1 cp le soir pour 3 jours : un jour avant la séance , le jour de la séance et un jour après la séance



u.60
3/ ZINASKIN 15 MG

1 cp mar jour



79.50
/ D3NORM

10 gouttes par jour



79.70
/ AZIX 500 MG /3 CPS

1 boites

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : naoufal.mamou@gmail.com
Site web : www.ciocasablanca.ma

PHARMACIE DE LA DECOUVERTE SARL AU
Lot. AI Mousakbal, Lot. N° 7
1029, SIDI MAAROU - Casablanca
0522 97 32 23 - Fax : 0522 97 57 46

PPV: 79DH70
PER: 10/23
LOT: J3057



PPV
LOT
PER

41,80

Dr. Naoufal Mamou
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue / Radiothérapeute
Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tel : 05 22 77 81 81

AKDITAL
Acteur de Santé



CENTRE
INTERNATIONAL
D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Billet d'admission



PT160200016

Casablanca le, 23/07/2021

Mme BOUSMARA AICHA

N° d'ordre : **0023**

Médecin : [DR MAMOU]

Heure arrivée **10:22**

Acte : **CHIMIOTHERAPIE**

250DH

MUPRAS
4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : naoufal.mamou@gmail.com
Site web : www.ciocasablanca.ma

 **AKDITAL**
Acteur de Santé



CENTRE
INTERNATIONAL
D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Dr Naoufal Mamou
Oncologue-Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le :

23/07/2021

MME BOUSMARA AICHA

Analyses :

NFS

Dr. Naoufal Mamou
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél 0522 77 81 81

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HÔPITAL AIN SEBAA CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni - Ain Sebâa

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : naoufal.mamou@gmail.com
Site web : www.ciocasablanca.ma

oh AKDITAL
Acteur de Santé



Casablanca, le 12/08/2021

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 120821-132 Pvt du: 12/08/2021 10:20
Mme BOUSMARA AICHA
 IPP Patient : 21-005062/21
 Patient Ordinaire :
 Prescrit par Dr MAMOU NAOUFAL

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

NUMERATION

				Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules blancs	:	7 130	/mm ³	(4000 - 10000)	7780 (22/07/21)
Globules rouges	:	4,11	10 ⁶ /mm ³	(3,92 - 5,08)	3,96 (22/07/21)
Hémoglobine	:	11,20	g/dl	(11,9 - 14,6)	10,90 (22/07/21)
Hématocrite	:	34,80	%	(36,6 - 48)	33,60 (22/07/21)
VGM	:	84,50	fL	(82,9 - 98)	84,80 (22/07/21)
TCMH	:	27,30	pg	(27 - 32)	27,60 (22/07/21)
CCMH	:	32,30	g/dl	(32 - 36)	32,50 (22/07/21)
Plaquettes	:	331 000	/mm ³	(150000 - 450000)	313 000 (22/07/21)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles	:	76,20 %	Soit	5433/mm ³	(1500 - 7000)	5586,04 (22/07/21)
Lymphocytes	:	16,00 %	Soit	1140/mm³	(1500 - 4000)	1330,38 (22/07/21)
Monocytes	:	7,10 %	Soit	506/mm ³	(100 - 1000)	552,38 (22/07/21)
Polynucléaires Eosinophiles	:	0,10 %	Soit	7/mm³	(50 - 500)	264,52 (22/07/21)
Polynucléaires Basophiles	:	0,60 %	Soit	42/mm ³	(10 - 70)	46,68 (22/07/21)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

279, BD Chefchaoui Ain Sebaa - Casablanca
 Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 35 66 44
 RC : 431357 - IF : 34460126 - ICE : 002247038000079
 E-mail : direction@hpc.ma - Site web : www.hpc.ma

Dr. SENTISSI Hamza
 Médecin Biologiste
 Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaâ
 INPE : 090063272

AKDITAL
 Acteur de Santé

Honoraires
Dossier N°: 120821-132 du: 12/08/2021

Casablanca , le 12/08/2021

Médecin Dr :MAMOU NAOUFAL

21-005062 N°Chambre

Patient :Mme BOUSMARA AICHA

Analyses	Cotation	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,200
Prélèvement sang veineux	1	11,750
	Total B	80
	Total en dirhams	100,00

SERVICE LABORATOIRE - N°4
HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaoui - Ain Sebaâ